

# Saché-le !

Le nouveau bulletin municipal de notre village

## MAIRIE de SACHÉ

Place Alexander Calder  
37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

E-mail

[mairie.sache@wanadoo.fr](mailto:mairie.sache@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h30

Mardi - Vendredi

9h00 – 12h00

Samedi

10h00 – 12h00

### Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou  
sur rendez vous

Les Adjointes et les  
Conseillers Municipaux sur  
rendez vous

Conseiller Général  
Samedi matin

de 9 h à 10 h dans les locaux  
de la Communauté de  
Communes (à Azay le Rideau)

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

### Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

## DECHETERIE

Les Aunays  
37190 Saché

### Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi: 8h30-12h15

Mercredi: 14h-18h30

Samedi: 8h30-12h15 et 14h-18h30

Hiver : 01/10 au 31/03

Lundi: 9h-12h15

Mercredi: 14h-17h30

Samedi: 9h-12h15 et 14h-18h

Edition trimestrielle

Numéro 5

Juillet 2009

**Mardi 14 juillet 2009, Fête Nationale, à Saché** comme partout en France métropolitaine et d'outre-mer.

Si le premier des 14 juillet fut bien celui de 1789, les émeutiers s'emparant de la Bastille, symbole du pouvoir absolutiste, la première Fête Nationale fut celle de 1880.

A Saché, en 2008, le 14 juillet a été fêté de nouveau. Un feu d'artifice fut organisé par la municipalité.

En 2009, encouragé par le succès de cette « Première », élus et responsables de la nouvelle association, Saché Anim', ont collaboré pour monter un programme complet digne d'une vraie fête populaire : retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal et buvette.

Si les conditions météorologiques sont bonnes, on peut penser qu'il y aura du monde autour du plan d'eau de Maurux mardi prochain. La fête de la musique et la fête des écoles viennent de montrer que l'on sait s'amuser à Saché !

**A partir du 2 septembre prochain, les bus Fil Vert qui partaient de Thilouze auront, à partir de cette date, Saché comme tête de ligne.**

Les contacts pris depuis plusieurs mois par la municipalité ont donc porté leurs fruits.

Tout habitant de Saché pourra enfin aller à Tours ou à Chambray (Pôle santé Vinci) sans être obligé d'utiliser sa voiture ou d'aller prendre le train à Azay ou Druye. C'est encore plus important pour ceux, jeunes ou personnes âgées qui n'ont pas de voiture.

**Grâce aux différents arrêts sur la ligne, il sera possible d'aller à Tours, directement, ou bien par la correspondance ferroviaire en gare de Monts.**

Pour les lycéens, nouvelles facilités pour aller au Lycée Jean Monnet de Joué-lès-Tours et au Lycée Grandmont à Tours. Simple aussi pour pouvoir aller à la nouvelle piscine de Monts lorsqu'elle sera ouverte dans quelques mois.

Avec cinq horaires de départs et de retour par jour, du lundi au samedi, à des tarifs très économiques, ces nouvelles liaisons avec Tours et sa banlieue sud vont permettre d'organiser beaucoup plus facilement ses déplacements. **(Les horaires détaillés des bus Fil Vert peuvent être consultés sur [www.sache.fr](http://www.sache.fr) ou en Mairie)**

Cette offre de services, dans les transports en commun régionaux, va sans aucun doute, simplifier la vie de nombreuses familles de Saché.

**Avec cette bonne nouvelle, très bon été et excellentes vacances à tous !**

Le Conseil Municipal  
Toujours à votre disposition

## Travaux

Devant la très **grande vétusté de la couverture de la Mairie** dans sa partie Nord, et l'urgence à intervenir pour préserver ce bâtiment, il a été décidé d'effectuer les travaux de réfection immédiatement par l'entreprise déjà présente sur place.

Pour assurer la **sécurité des automobilistes et des habitants, le réseau d'éclairage public va être étendu** : A l'entrée Est du village à l'angle de la rue Fraspele et devant le cimetière, au Chemin des Aunays, Route du Carroi à l'angle du chemin de Bêcheron, route de la Sablonnière et à la Basse Baubrie.

# Principales décisions du Conseil Municipal



**Parcours Sécurité Routière**  
A l'école

- Candidature au Plan de développement numérique à l'école.
- Titularisation de l'agent administratif de l'Agence Postale, après 1 an de stage.
- Achat d'équipements extérieurs destinés aux espaces publics.
- Achat d'un nouveau matériel de sonorisation pour la Salle des Fêtes.
- Equipement de la Mairie en Wifi et changement de téléphone.
- Avis favorable à l'interdiction des véhicules de + 7.5 tonnes sur la RD 17

**Les comptes rendu détaillés des Conseils Municipaux** peuvent être consultés sur [www.sache.fr](http://www.sache.fr) ou en Mairie.

## Agenda

### 14 juillet

A l'étang de Maurux, **Concours de pêche** pour les enfants à 9 h 30

**Retraite aux flambeaux**, départ du terrain de tennis à 22 h

**Feu d'artifice** – environ 23 h

**Bal populaire et buvette** – Renseignements Saché Anim'

### 18 au 26 juillet

**Exposition – "Deux Américains à Saché"** L'Association de Défense et de Protection de la Vallée du Lys organise une rétrospective en image sur deux artistes américains : Jo Davidson et Alexandre Calder qui ont vécu à Saché pendant vingt-cinq ans et qui ont trouvé dans notre village leurs meilleures inspirations. L'objectif est de montrer comment ils travaillaient et vivaient au milieu de la population du village.

Documents, cartes postales, photos, dessins, lettres, articles de presse, écrits, etc... seront exposés à côté des quelques œuvres réalisées à Saché.

Projection de films relatifs à plusieurs témoignages d'habitants de Saché les ayant bien connus.

Entrée gratuite - 10 h - 18 h - Salle Honoré de Balzac - Saché

### 1<sup>er</sup> août

Marché Gourmand, organisé par Saché Anim' en fin de journée

### 14 et 15 août

Le **Théâtre de l'AntE** présente dans le **parc du Château** de Saché, une adaptation de **Georges Dandin** de Jean-Baptiste Poquelin dit **Molière** – 12 et 10 euros – réservations au 02.47.38.64.64 ou [theatredelante.fr](http://theatredelante.fr)

## Informations diverses

Depuis le 22 juin les demandes de **Passeport Biométrique** sont à déposer dans les Mairies de Bourgueil, Richelieu, Chambray-lès-Tours, Château-Renault, Joué-lès-Tours, Montbazou, Neuillé-Pont-Pierre, Saint Avertin, Saint Cyr sur Loire, Tours et Preuilly-sur-Claise.

Tout **Forage Domestique** doit être déclaré, préalablement à sa réalisation, auprès de la Mairie. Les ouvrages existants, entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009. Formulaire de déclaration accessible sur : <http://foragesdomestiques.developpement-durable.gouv.fr>

Nouveau système pour connaître les **pharmacies de garde** : **RESOGARDE - Appeler le serveur vocal au 3237**,

**L'Atelier Plume et Brin d'Osier** ouvre ses portes. Christine vous propose des créations en vannerie et des ateliers enfants, cet été, pour la réalisation d'abris à insectes Renseignements au **02.47.26.89.67**

Retrouvez toutes ces infos, sur le site Internet de la Commune : [www.sache.fr](http://www.sache.fr)